



HAL
open science

Europe : une “ prime ” aux naissances hors mariage ?

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. Europe : une “ prime ” aux naissances hors mariage ?. Population et avenir, 2011, 704, pp.3. 10.3917/popav.704.0003 . halshs-00762324

HAL Id: halshs-00762324

<https://shs.hal.science/halshs-00762324>

Submitted on 7 Dec 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Europe : une "prime" aux naissances hors mariage ?

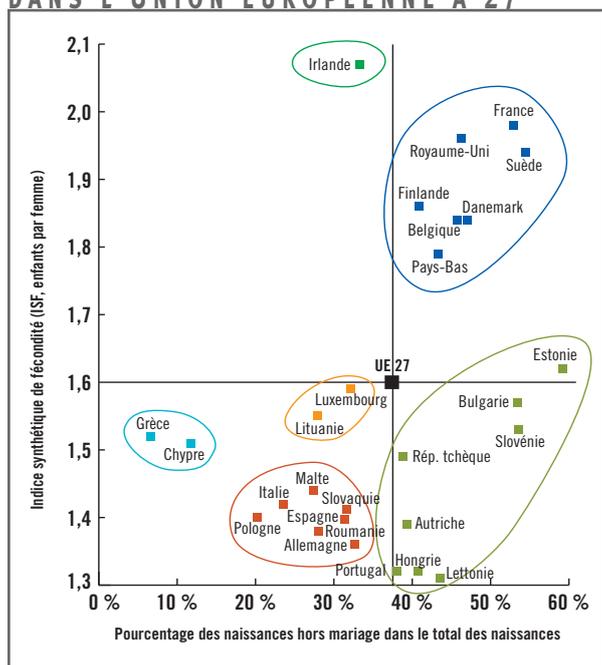
par Gérard-François DUMONT

La montée de la proportion des naissances hors mariage est incontestable en Europe. Toutefois, cette proportion se trouve à des niveaux fort différents, entre le très faible pourcentage de la Grèce et les pourcentages supérieurs à la moitié des naissances de la Suède ou de la France. Y a-t-il une relation entre ces pourcentages de naissances hors mariage et la fécondité ?

Considérant l'Union européenne à 27, les comportements nuptiaux ont considérablement changé depuis les années 1960. À cette époque, d'une part, le mariage était « universel », c'est-à-dire qu'environ 90 % des individus se mariaient selon les règles propres à chaque pays. D'autre part, la quasi-totalité des enfants naissait au sein d'un couple déjà marié. Depuis, la nuptialité a baissé et la proportion des naissances hors mariage augmenté. Cette dernière, qui, en 1990, était de 17,4 % dans l'Union européenne à 27, s'est élevée à 27,4 % en 2000, puis 37,4 % en 2009.

Toutefois, les écarts sont considérables selon les pays, par exemple entre les deux pourcentages les plus faibles, soit 6,6 % en Grèce et 11,7 % à Chypre, et les pourcentages les plus élevés, soit 54,4 % en Suède et 59,2 % en Estonie.

1. LA FÉCONDITÉ ET LA PROPORTION DES NAISSANCES HORS MARIAGE DANS L'UNION EUROPÉENNE À 27



© Gérard-François Dumont - Chiffres Eurostat 2009.

En combinant ces pourcentages de naissances hors mariage avec l'indice synthétique de fécondité des pays, se dégage la typologie suivante :

- les deux pays helléniques, la Grèce et Chypre, comptent un pourcentage très faible de naissances hors mariage et une fécondité en dessous de la moyenne de l'Union européenne (1,6 enfant par femme) ;

- d'autres pays d'Europe méridionale – Italie, Malte, et Espagne – ont un pourcentage de naissances hors mariage moins affaibli que les deux pays helléniques, mais inférieur à la moyenne de l'Union européenne, et qui se combine avec une fécondité très inférieure à la moyenne de l'Union européenne. Il en est de même d'un pays de l'Europe occidentale – l'Allemagne – et de trois pays de l'Europe orientale – Pologne, Slovaquie et Roumanie ;

- à l'opposé, sept pays – France, Royaume-Uni, Suède, Finlande, Belgique, Danemark et Pays-Bas – comptent à la fois un pourcentage de naissances hors mariage et une fécondité supérieurs à la moyenne de l'Union européenne ; pour ces pays, se constate donc une sorte de « prime » à la fécondité découlant de l'acceptation sociale des naissances hors mariage ;

- Au niveau de fécondité le plus élevé, soit 2,07 enfants par femme, l'Irlande est originale avec un pourcentage de naissances hors mariage (33,3 %) proche de la moyenne ;

- le Luxembourg et la Lituanie se distinguent par un pourcentage de naissances hors mariage et une fécondité tous deux légèrement inférieurs à la moyenne de l'Union européenne ;

- Restent huit pays pour lesquels il est difficile de parler de corrélation, mais il convient de souligner leurs spécificités. Par exemple, la République tchèque, la Hongrie et la Lettonie présentent un pourcentage de naissances hors mariage du même ordre de grandeur que la moyenne de l'Union européenne, mais une fécondité bien inférieure. Il est vrai qu'il s'agit de pays issus de l'Urss, ou ayant connu un régime communiste, dont la fécondité a baissé plus tardivement. Autre exemple, celui de la Bulgarie¹ dont le pourcentage élevé de naissances hors mariage peut en partie s'expliquer par la proportion de populations roms² en difficulté sociale.

Ainsi, deux enseignements sont livrés par ce qui précède :

- D'une part, la compréhension de la situation de chaque pays appelle un approfondissement de leurs caractéristiques propres qui peuvent expliquer le niveau de leurs indicateurs démographiques.

- Toutefois, d'autre part, les pays qui accordent davantage d'importance à l'accueil de l'enfant qu'au fait de savoir si cet enfant naît hors ou dans le mariage ont généralement une fécondité plus élevée que la moyenne de l'Union européenne alors que ceux dont le corps social réagit à l'inverse ont généralement une très basse fécondité.

Enfin, parmi les premiers, le fait pour des couples d'avoir des enfants hors mariage ne signifie nullement un refus définitif du mariage. Par exemple, selon les dernières données disponibles³, en France, près de 30 %⁴ des couples qui se marient ont déjà un ou plusieurs enfants. ●

1. Cf. Dumont, Gérard-François, Sougareva, Marta, Tzekov, Nikolai, « La Bulgarie en crise démographique », *Population & Avenir*, n° 671, janvier-février 2005.

2. Cf. Dumont, Gérard-François, Verluise, Pierre, *Géopolitique de l'Europe*, Paris, Sedes, 2009., chapitre 12.

3. Ces chiffres étaient indiqués par l'Insee dans le tableau 20 de la situation démographique annuelle. Malheureusement, depuis 2006, ce tableau a disparu des publications.

4. Alors que ce pourcentage n'était en France que dans une fourchette 5 %-6 % dans les années 1950 et 1960, et jusqu'à 1975.

